

Fiche informative sur l'éco-conception et l'étiquetage énergétique

Ce document présente des informations sur l'éco-conception et sur l'étiquetage énergétique, la manière dont ces réglementations peuvent faciliter la transition vers les plaques de cuisson électriques et comment les partenaires nationaux peuvent s'engager dans ce processus.

Les politiques d'[éco-conception](#) et d'étiquetage énergétique visent à réduire la consommation énergétique et l'impact environnemental des produits sur le marché de l'UE.

La législation sur l'éco-conception fixe des exigences de performance obligatoires pour l'efficacité énergétique et la performance environnementale des produits sur le marché de l'UE. Elle oblige les fabricants à concevoir et à produire - et les importateurs à importer - des produits qui consomment moins d'énergie, qui sont plus durables et qui ont un impact environnemental réduit. L'éco-conception peut porter sur la durée de vie du produit, mais se concentre sur la phase de conception qui est la plus énergivore. L'objectif de l'éco-conception est de promouvoir des pratiques de production et de consommation durables, de réduire les émissions de carbone et d'économiser de l'argent sur les factures d'énergie des consommateurs. Grâce à cette législation, les produits les moins efficaces sont retirés du marché. Les exigences d'éco-conception ont notamment entraîné l'élimination progressive des ampoules à incandescence sur le marché de l'UE. Les normes d'efficacité énergétique étaient si strictes que la technologie d'éclairage à incandescence a été progressivement supprimée et remplacée par des ampoules CFL et maintenant des **ampoules LED**.

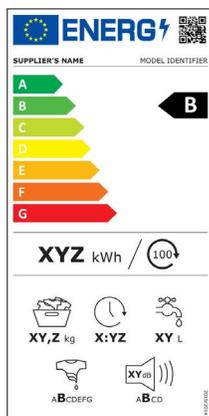


Figure 1: Exemple d'étiquette énergétique d'un lave-linge

L'étiquette énergétique fournit aux consommateurs des informations sur la performance énergétique ainsi que d'autres critères. Les fabricants et les détaillants sont tenus d'étiqueter les produits vendus en magasin et en ligne. Les étiquettes énergétiques fournissent aux consommateurs des informations claires et comparables sur la performance énergétique du produit, aidant ainsi les consommateurs à prendre des décisions d'achat plus informées. L'étiquette énergétique doit inclure des informations sur l'efficacité énergétique dans différentes

classes, allant de A/vert (la plus efficace) à G/rouge (la moins efficace). L'étiquette peut également comporter des informations sur la consommation énergétique du produit (en kWh et MJ pour les fours à gaz), ainsi que d'autres indicateurs tels que le niveau sonore, le volume du produit, la consommation d'eau, et d'autres indicateurs d'impact environnemental. Actuellement, les étiquettes énergétiques ne comportent pas d'indicateur d'émissions de polluants. Cette législation encourage la promotion de produits plus efficaces auprès des acheteurs. En 2019, l'étiquette énergétique était reconnue par 93% des consommateurs et 79% la prenaient en compte lors de l'achat de produits économes en énergie, selon l'[Eurobaromètre spécial 492](#).

L'éco-conception et les labels énergétiques travaillent ensemble pour promouvoir des pratiques de production et de consommation durables en encourageant la fabrication et l'achat de produits économes en énergie. En réduisant la consommation d'énergie et l'impact environnemental, ces réglementations contribuent à lutter contre le changement climatique et à promouvoir un avenir plus durable. On estime que ces politiques permettront d'éviter environ 230 millions de tonnes d'équivalent pétrole (Mtep) d'ici 2030. Les ménages peuvent économiser en moyenne jusqu'à 285 € par an sur leurs factures d'énergie et les entreprises européennes peuvent bénéficier de 66 milliards € de revenus supplémentaires.

Le rapport « [Exposer les effets cachés sur la santé de la cuisson au gaz](#) », co-écrit par CLASP et l'[Alliance européenne de santé publique](#), ont constaté qu'au cours de l'année dernière plus de 700 000 enfants dans l'UE ont souffert de symptômes d'asthme associés à la cuisson au gaz, et que la cuisson au gaz entrave les objectifs climatiques de l'UE pour la transition vers une économie zéro émission nette. Le rapport a également souligné l'absence de politiques à l'échelle de l'UE ou des États membres pour atténuer suffisamment les risques pour la santé et l'environnement liés à la cuisson au gaz. L'éco-conception et les étiquettes énergétiques représentent une opportunité immédiate de changer cela.

L'ÉCO-CONCEPTION ET L'ÉTIQUETAGE ÉNERGÉTIQUE ACTUELS DES APPAREILS DE CUISSON DOMESTIQUES

Les performances environnementales et énergétiques des appareils de cuisson domestiques, y compris les tables de cuisson, les fours et les hottes aspirantes, sont régies par [le règlement sur l'éco-conception 66/2014](#) et [le règlement sur l'étiquetage énergétique EC 65/2014](#). Certains sujets de préoccupation dans la réglementation existante comprennent les éléments suivants :

- **La performance énergétique des tables de cuisson à gaz est mesurée de manière à favoriser les appareils à gaz.** Avant d'être mis sur le marché, les appareils sont testés en fonction de leurs performances énergétiques et d'autres critères. Cependant, les tables de cuisson à gaz sont testées d'une manière qui ne reflète pas les circonstances réelles. Par exemple, de très grandes casseroles sont utilisées pour tester l'efficacité des cuisinières à gaz, ce qui réduit la perte de chaleur, car la flamme est maintenue sous la casserole. Néanmoins, de nombreux foyers utilisent des casseroles plus petites que la flamme qu'ils ont réglée pour la cuisson, de sorte que la flamme se retrouve sur les côtés de la casserole, émettant plus de chaleur et de pollution que nécessaire. CLASP suppose donc que l'efficacité actuelle des plaques de cuisson à gaz est surestimée.
- **Les plaques de cuisson à gaz et électriques répondent à des exigences de performance énergétique différentes.** Ces produits sont testés différemment, en utilisant des mesures et des conditions distinctes, de sorte que les exigences d'efficacité des plaques de cuisson à gaz ne reflètent pas celles des plaques électriques. Par exemple, les plaques électriques sont testées avec des casseroles en acier inoxydable (pour accueillir les plaques à induction), tandis que les plaques à gaz sont testées avec des casseroles en aluminium, qui sont nettement plus conductrices.
- **Il n'y a aucune exigence pour tester, signaler ou limiter les émissions des appareils de cuisson au gaz.** La pollution due à la cuisson au gaz n'est pas prise en compte dans la réglementation, même s'il existe un précédent pour mesurer et rapporter les niveaux de NOx des chaudières (conformément à [l'éco-conception et à l'étiquette énergétique des appareils de chauffage](#)).

- **Les plaques de cuisson à gaz et électriques ne sont pas couvertes par une étiquette énergétique, ce qui empêche les consommateurs de prendre des décisions d'achat en étant informés.** Les tables de cuisson sont les seuls appareils de cuisson sans étiquette énergétique (les fours et les hottes nécessitent une étiquette énergétique). Non seulement ils sont testés différemment, mais la différence d'efficacité entre les technologies est sous-estimée – les décideurs ne voient aucun intérêt à créer une étiquette énergétique si la plupart des produits relèvent d'une ou deux classes d'étiquetage. Il n'y a également aucune information sur les émissions de polluants disponible sur l'étiquette.

La Commission européenne (CE) révisé les réglementations concernant l'éco-conception et l'étiquetage énergétique des appareils de cuisson, et un nouvel ensemble de réglementations devrait être adopté en 2024. En 2022, la CE a publié [une étude](#) évaluant la réglementation existante et proposant des recommandations pour réviser les exigences. **Cependant, l'étude a fait peu ou pas de référence à la pollution de l'air intérieur et aux impacts associés aux appareils de cuisson au gaz. Les réductions d'énergie résultant du passage de la cuisson au gaz à la cuisson électrique ont également été largement sous-estimées, en raison d'idées fausses sur l'efficacité de la cuisson au gaz.** La CE a donc manqué une occasion d'avoir un impact positif sur l'environnement et la santé publique.

LA STRATÉGIE DE TRANSITION VERS LA CUISSON ÉLECTRIQUE DANS L'UE

La révision de l'éco-conception et de l'étiquetage énergétique des appareils de cuisson domestiques est le mécanisme le plus rapide pour éliminer progressivement les appareils de cuisson au gaz nocifs et pour passer à la cuisson électrique. La campagne de sensibilisation sur la cuisson au gaz appelle aux changements réglementaires suivants :

1. **Adopter une nouvelle méthode de test pour évaluer les performances énergétiques et les émissions des plaques de cuisson à gaz et électriques.** CLASP

développe une méthode de test commune afin de mesurer les niveaux d'efficacité énergétique des plaques de cuisson à gaz et électriques de manière comparable. Cette méthode de test exigera également, pour la première fois, une évaluation des émissions polluantes des tables de cuisson. CLASP collabore avec des experts et des laboratoires à travers l'Europe pour démontrer la fiabilité et l'efficacité de cette méthode de test.

- 2. Définir de nouvelles exigences strictes en matière d'efficacité énergétique basées sur une méthode d'essai commune.** Si l'efficacité énergétique des plaques de cuisson à gaz et électriques peut être évaluée de manière comparable, les exigences d'efficacité peuvent également être fixées de manière comparable. La nouvelle méthode de test devrait démontrer que les plaques de cuisson à gaz sont nettement moins efficaces que les plaques de cuisson électriques, car les cuisinières à gaz émettent et perdent plus de chaleur que les plaques électriques. Ainsi, la CE peut établir des exigences d'efficacité comparables et ambitieuses pour garantir que les plaques de cuisson à gaz et électriques soient plus efficaces, réduisant la consommation et les factures d'énergie et les émissions de carbone. Les technologies de plaques de cuisson à gaz pourraient ne pas répondre à ces nouvelles exigences, ce qui entraînerait progressivement l'élimination de ces produits du marché. CLASP demandera à la CE d'éliminer progressivement les ventes d'appareils de cuisson au gaz nocifs, en imposant des exigences d'efficacité strictes.
- 3. Introduire dès que possible une nouvelle étiquette énergétique pour les tables de cuisson.** Une méthode de test commune permettra également de développer une étiquette énergétique A-G qui permettrait aux consommateurs de comparer l'efficacité ou d'autres caractéristiques telles que les émissions polluantes des plaques de cuisson à gaz et électriques. Une grande différence d'efficacité encouragerait les consommateurs à opter pour l'électricité plutôt que le gaz. Cette étiquette devrait être disponible rapidement afin de permettre aux consommateurs de prendre des

décisions d'achat plus informées.

- 4. Rapporter et, idéalement, fixer des niveaux limites pour les polluants provenant des appareils de cuisson.** Les fabricants de plaques de cuisson et de fours devraient être tenus de tester, de signaler et de partager des informations avec les acheteurs et les utilisateurs sur les niveaux de pollution de leurs appareils de cuisson. Cela devrait être mise en place dès que possible. La CE devrait établir des limites obligatoires sur les niveaux de pollution acceptables et « sûrs ». À défaut, une icône de polluant devrait figurer sur l'étiquette énergétique.

La prochaine opportunité de participer au processus politique est prévue le 30 novembre 2023. La Commission européenne organisera une réunion de consultation, connue sous le nom de « Forum de consultation », invitant les décideurs politiques et experts nationaux, les représentants de l'industrie et de la société civile à discuter des projets de réglementation sur l'éco-conception et l'étiquetage énergétique. Seuls les membres invités sont invités à y assister. D'autres parties prenantes et partenaires intéressés peuvent contribuer au processus par l'intermédiaire de leurs décideurs politiques nationaux ou d'organisations de la société civile européenne (EEB, ECOS, ANEC-BEUC et CLASP). Ils pourront également apporter leur contribution lors d'une période de commentaires écrits après la réunion.

CLASP préparera et diffusera un document de position avec des recommandations, étayées par des preuves techniques, pour améliorer ou réviser la réglementation. Nous partagerons le document de position avec les organisations intéressées afin qu'elles puissent l'utiliser et soumettre leurs propres commentaires à la consultation et aux décideurs politiques nationaux.

CONTACTEZ-NOUS

Si vous souhaitez en savoir plus ou si vous souhaitez vous impliquer, veuillez visiter notre [site internet](#) ou contacter clasp.europe@clasp.ngo.